Fiche DS9TER

RH & DROIT SOCIAL

LA CONVENTION COLLECTIVE DU 15 MARS 1966

Pour s'inscrire, cliquer ici

Date (s): les 27-28 mai 2025

Lieu: EN VISIO le matin 9h-12h30 Durée: 2 demi journées (07h00 heures)

Tarif adhérents : 310,00 €

Objectifs:

De nombreuses associations sont assujetties à la CCN du 15 mars 1966.

Dans un contexte d'évolution et de mise à jours, il s'agit d'être en capacité d'appliquer et maîtriser la CCN66.

 Connaître l'application de la convention collective, la comprendre et la transposer dans la pratique.

Programme

Les relations collectives de travail

- Connaître les droits et obligations en matière d'IRP
- Evaluer l'impact du CSE sur les dispositions conventionnelles

L'embauche des salariés

- S'approprier les obligations conventionnelles relatives à l'embauche
- Maîtriser le régime juridique de la période d'essai

Le droit disciplinaire

- Identifier les enjeux compte-tenu des règles de la CCN 66
- Sécuriser la procédure disciplinaire

La durée du travail

- Saisir la différence entre temps de travail effectif et temps connexes : quelles conséquences ?
- Maitriser les règles relatives à la durée du travail et temps de repos
- Savoir mettre en place et organiser les astreintes dans l'établissement
- Appréhender les évolutions en matière d'heures supplémentaires
- S'approprier les spécificités de la CCN 66 et de la branche sur le travail de nuit

Le travail à temps partiel

- Maîtriser le travail à temps partiel dans ses toutes ses composantes juridiques : formalisme du contrat de travail, la durée minimale, les interruptions d'activité, les heures complémentaires, le dispositif du complément d'heures
- Sécuriser le recours au temps partiel

Les règles relatives à la rémunération

– S'approprier les éléments constitutifs de la rémunération prévue par la CCN 66

Les congés et les absences

- Déterminer les droits et obligations du salarié : maladie/accident de travail, congé maternité, congé parental...
- Connaître les règles régissant les congés payés, les congés conventionnels, les jours fériés, les congés pour événements familiaux...

La rupture du contrat de travail

Connaître les dispositions spécifiques de la CCN 66 en matière de licenciement, démission et départ à la retraite

Public: Nouveaux Directeurs et toute personne nouvellement responsable de la gestion des contrats de travail dans le cadre de la convention collective du 15 mars 1966.

Prérequis : Aucun

Modalités et délais d'accès à la formation :

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

Méthodes pédagogiques :

- Groupe limité 15 stagiaires.
- Analyse des textes et de la jurisprudence, ponctuée d'échanges entre professionnels.
- Support écrit remis aux participants.

Intervenant:

Abdel-Hafit MEZGHICHE, Collaborateur de l'URIOPSS IDF ou Direction RH.

Moyens permettant de suivre l'execution de l'action :

- Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de fin de formation
- Evaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.





Contacts Formations 01 44 93 27 15 y.thomar@uriopss-idf.fr